

LÉGISLATURE 2025 - 2030

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
16 JUIN 2026**

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

PRÉSENTS

M.	B. SCHOPFER, Président
Mme	L. CONRAD, Secrétaire
M.	S. VENTRE, Vice-Président
Mmes	C. BLAGOJEVIC VENTRE, M. CONRAD et J. PARACCHINI
MM.	A. CARREL, J.-L. FERRARI, T. FREIDIG, S. LEMA, R. PARTY et M. SUTER
Mme	M. PASCHE, Maire
MM.	X. BEUCHAT et P. BOUVIER, Conseillers administratifs

EXCUSÉS

MM.	A. FORISSIER, C. HUBER et L. ZURBUCHEN
-----	--

M. le Président ouvre la séance à 19h30.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 19 mai 2026, **M. le Président** demande si l'un des Conseillers municipaux a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 13 mai dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet :

- de la reprise par l'ACG de la subvention de la FFPC (Fondation pour la formation professionnelle et continue du canton de Genève) allouée à la FOCPE (Association Formation continue petite enfance), pour un montant de CHF 400'000.--.

Aucun Conseiller municipal ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.
Il est donc pris acte de cette décision.

A ce sujet, **M. le Président** rappelle aux Conseillers municipaux qu'il est important de répondre aux courriels envoyés par le secrétariat afin d'être conforme à la procédure en place.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

a) Photos de High 5 Prod

Mme Pasche projette les photos effectuées par un drone afin d'illustrer le livre sur Chancy. Certaines seront également insérées dans le film sur Chancy.

b) Théâtre de Carouge mobile

Mme Pasche communique que plus de 100 personnes ont assisté à la pièce jouée en plein air. Elle a également apprécié que la tente des promotions soit déjà installée afin de pouvoir profiter du spectacle quelle que soit la météo.

c) Festival Country Chancy

Mme Pasche annonce que la subvention demandée est quasiment sûre d'être accordée (98%) car le comité adore la délocalisation de la culture dans des endroits ruraux.

d) Projet de crèche à Bernex

Mme Pasche fait part d'un projet de crèche à Vailly à l'horizon 2030 et plus. Le Conseil administratif de Bernex, intéressé à ce que cela soit un projet intercommunal, se renseigne déjà sur l'intérêt pour Chancy d'en discuter et/ou d'avoir des places comme à la Crèche d'Aire-la-Ville.

M. Lema rejoint la séance.

e) Finances

Mme Pasche évoque brièvement le budget du canton qui sera déficitaire. Le Conseil d'État doit donc en réduire les charges et sera à la recherche de CHF 270 millions.

Afin de récupérer cet argent, non seulement le Conseil d'État procédera probablement à des coupes budgétaires sur la sécurité publique ou les tpg, mais il souhaiterait également que chaque commune prenne à sa charge la création de classes spécialisées au sein de leur établissement. Ce qu'il faut savoir c'est qu'une classe spécialisée ne répond pas aux mêmes normes qu'une classe traditionnelle à plusieurs niveaux (taille, matériel, ...).

Peut-être que les communes de la Champagne pourraient se regrouper pour ne gérer qu'une seule classe spécialisée.

En bref, **Mme Pasche** souhaite que le Conseil municipal garde en tête ce report de charges et de compétences à venir car cela impactera forcément les futurs budgets.

M. Suter demande si c'est encore au stade de proposition ou si cela est déjà décidé.

Mme Pasche indique qu'il s'agit pour l'instant de discussions au sein de l'ACG.

M. Bouvier ajoute que le Président de l'ACG est conscient de la problématique que cela va représenter pour les petites communes. Etant proche d'elles, il les soutiendra. Par ailleurs, ce report de charges n'interviendra probablement pas avant 2028-2029.

f) Promotions

Mme Pasche invite les Conseillers municipaux à participer à la manifestation et revient sur la proposition de porter un signe distinctif durant le cortège. Elle mentionne également la déambulation de Zanco (marionnettes géantes) qui aura lieu en début d'après-midi.

M. Ferrari trouve que les Conseillers administratifs et municipaux étant en tête de cortège, ils sont parfaitement reconnaissables.

g) Décembre en fête(s)

Mme Pasche pense que la difficulté principale est la communication puisque les gens prétendent ne pas savoir ce qui a lieu quand. Elle souhaiterait éventuellement une délocalisation d'événements simples (soupe ou vin chaud, par exemple) dans chaque quartier, animés par les Conseillers municipaux y résidant.

h) Travaux

M. Beuchat confirme une nouvelle fois que les travaux relatifs au chemin piétonnier dans l'Oasis débuteront cet été.

Une discussion a également eu lieu avec l'architecte en charge de la rénovation des 57 et 59 route de Bellegarde. Finalement et contrairement à ce qui a été précédemment annoncé, il y aura deux appartements (plus grands) dans chacun des bâtiments. Ce qui est estimé plus rentable car il n'y aura pas besoin de surélever le toit.

4. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS**a) Commission des affaires sociales, de la culture, des sports et des loisirs**

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Party ironise que la circulation est fluide en ce moment (douanes fermées à l'occasion du G7).

c) Commission de l'environnement et du développement durable

Il est indiqué que la prochaine séance aura lieu le 18 juin 2026 et aura pour principal objet le planning de la Journée de l'environnement (20 septembre 2026).

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Paracchini mentionne que le ChancyLien d'automne contiendra un dossier sur l'agriculture.

f) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour la restauration du Moulin Roget

Aucune communication.

Restaurant scolaire

M. Ventre demande si la Commune subventionne les repas consommés au restaurant scolaire. Il lui est répondu par la négative.

M. Ventre, qui pensait l'inverse, trouvait alors que le prix était relativement cher (prix payé par les parents + subvention). Il ajoute que certains se plaignent de la qualité des repas.

Une discussion s'ensuit sur la gestion globale du restaurant scolaire. Il est finalement demandé à Mme Noverraz-Mühlemann de produire des offres avec d'autres prestataires afin de pouvoir comparer.

Terrain de foot - Parc du Menhir

M. Ferrari signale que des tubes métalliques dépassent du sol et peuvent donc être dangereux.

Il s'agit probablement des anciennes fixations de la cage de but qui a été déplacée pour permettre le feu de joie du 1^{er} Août.

Parking IEPA

Mme M. Conrad demande que les baux du IEPA soient automatiquement et obligatoirement liés à une place de parking afin que les locataires ne se garent pas sur le chemin des Raclerets (point déjà évoqué lors de la séance du 21 avril 2026).

Petit Café

Mme M. Conrad demande si quelqu'un connaît les horaires d'ouverture du Petit Café.

Globalement les membres du Conseil municipal reconnaissent que ces derniers ne sont ni clairs ni respectés.

Mme M. Conrad s'interroge sur les directives émises par la Commune ainsi que le cahier des charges que le gérant s'est engagé à respecter.

Mme Pasche répond que c'est plus compliqué qu'il n'y paraît. En effet, le cahier des charges mentionnait des horaires très étendus qui ne pouvaient pas être tenus. Un bilan sera effectué à la fin de l'été.

Mme M. Conrad propose alors de faire un avenant avec de nouveaux horaires afin d'obliger le gérant à assurer les ouvertures, car même restreintes, il semblerait que ce ne soit pas le cas.

M. Bouvier indique que cette discussion est à l'ordre du jour de la séance du Conseil administratif de demain.

M. Carrel déplore un service postal inexistant et précise que mardi et mercredi derniers (9 et 10 juin 2026), le Petit Café est resté fermé toute la journée.

Une discussion s'ensuit sur la rentabilité du Petit Café, l'obligation de faire partie d'un groupe WhatsApp pour connaître les horaires d'ouverture, la subvention de la Commune et le service postal.

M. Ventre suggère de voir comment se déroule l'été et d'attendre le bilan de septembre. Par la suite, peut-être qu'il sera nécessaire de former une commission ad hoc afin de déterminer son usage.

Chemins vicinaux

M. Party signale que des arbres sont tombés sur le chemin menant à la borne n°1. Si les piétons peuvent passer il ne peut en revanche plus accéder à sa parcelle. Il demande si c'est la Commune qui a la charge d'entretien.

M. Bouvier se renseignera.

Terrain multisport près de l'école et des jardins communaux

M. Freidig indique que de nombreux ballons sont shootés, volontairement ou non, dans les jardins potagers communaux et sont recherchés par les enfants et les jeunes sans trop de délicatesse pour les plantations.

Dès lors, il s'enquiert de la possibilité d'installer un filet à l'horizontale des poteaux afin d'éviter ce type de débordement.

Cette possibilité sera étudiée et, le cas échéant, un devis sera demandé par le service technique de la Mairie.

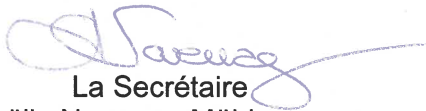
M. le Président lève la séance à 20h55.



Le Président du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire du Conseil municipal
Léna Conrad



La Secrétaire
Joëlle Noverraz-Mühlemann